



RÉSEAU
ÉDUCATION
MÉDIAS

www.reseau-medias.ca

Années d'études :
3^e à 5^e années du
secondaire

À propos de l'auteur :
Matthew Johnson,
spécialiste en
éducation aux médias,
Réseau Éducation-
Médias

La protection de la vie privée et ses dilemmes : plan de leçons pour les classes secondaires de 2^e cycle

Aperçu

Dans le cadre de cette leçon, les élèves examineront les compromis que nous devons accepter quotidiennement pour pouvoir à la fois préserver la protection de la vie privée et accéder aux services d'information et ils en discuteront. La leçon commence par une série de questions orientées de façon à aider les élèves à cerner leur propre perception de la protection de la vie privée et à évaluer leur propension à communiquer leurs renseignements personnels. Ces questions sont suivies par une série d'exercices et d'études de cas visant à les encourager à se pencher davantage sur les enjeux relatifs à la protection de la vie privée. L'activité-bilan consiste en la production d'un court essai vidéo sur les enjeux qu'ils considèrent comme importants.

Résultats d'apprentissage

Les élèves :

- apprendront les risques associés à la communication des renseignements personnels en ligne
- réfléchiront à l'importance de la protection de la vie privée par rapport à d'autres préoccupations – comme la sécurité et l'accès aux services en lignes – et en débattront
- découvriront les conséquences possibles de l'affichage de photos, de renseignements personnels et de messages
- seront conscientisés à la distinction entre la protection de la vie privée et la sécurité
- formuleront et exprimeront leurs opinions
- créeront un produit média

Préparation et documentation

Consultez ces fiches d'information :

- meschoix (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/choice.html>)
- monidentité (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/identity.html>)
- La protection de la vie privée et les jeunes (http://www.media-awareness.ca/francais/enjeux/vie_privee/vie_privee_jeunes.cfm)

Photocopiez ces documents :

- Étude de cas # 1
- Étude de cas # 2
- Étude de cas # 3
- La protection de la vie privée en tête
- Trousse à outils des élèves : la création d'un essai vidéo
- Storyboards pour la production

Si les élèves n'ont pas accès à un ordinateur dans le cadre des leçons, veuillez imprimer et photocopier les documents suivants sur le site Web [mavieprivee.meschoix.mavie](http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/privacy.html).

- **mavie** privée au quotidien (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/privacy.html>)
- **meschoix** (<http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/choice.html>)

Procédure

La perception de la protection de la vie privée

Commencez par demander aux élèves quelle importance la protection de la vie privée revêt à leurs yeux. (Vous pourriez leur demander de l'évaluer sur une échelle de un à cinq, où un représente une très faible priorité et cinq, une très haute priorité.) Demandez à ceux et celles qui la jugent non importante d'expliquer pourquoi ça ne les préoccupe pas. (Peut-être seront-ils d'avis qu'ils n'ont rien à cacher, que personne ne s'intéresse à enfreindre la protection de leur vie privée ou qu'on exagère la valeur de la protection de la vie privée.) Demandez aux élèves de donner des exemples précis de risques d'atteintes ou d'atteintes réelles à la vie privée ; inscrivez-les au tableau.

À l'aide des exemples qu'auront donnés les élèves, amenez la classe à définir ce qu'est « la protection de la vie privée ». Est-ce un concept absolu (soit on la possède, soit on ne la possède pas) ou un concept relatif (la vie privée est protégée dans une mesure variable) ? Importe-t-il de protéger davantage la vie privée dans certains contextes et moins dans d'autres (en ligne par rapport à hors ligne, à la maison par rapport à l'école, etc.) ?

Sondage relatif à la protection de la vie privée

Si vous disposez d'ordinateurs, demandez aux élèves d'aller en ligne et de lire les sections **meschoix** et **mavie privée au quotidien** du site Web [mavieprivee.meschoix.mavie](http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/life/privacy.html). (Si vous n'avez pas accès à des ordinateurs, imprimez ces sections et distribuez-en des exemplaires aux élèves.)

Demandez-leur de répondre simultanément aux questions suivantes (les questions sont reprises dans le document *La protection de la vie privée en tête* à la fin du plan de leçons) :

- Parmi les événements listés dans **mavie privée au quotidien**, combien pourraient s'appliquer à vous ?
- Parmi ces mêmes événements, lesquels semblent être une diminution justifiée de la protection de la vie privée et lesquels ne semblent pas justifiés ? Par exemple, les avantages des caméras-radars (10 h 30) l'emportent-ils sur la perte de protection de la vie privée qui en découle ?
- Donnez deux exemples de renseignements à votre sujet qui sont susceptibles d'être recueillis automatiquement lorsque vous visitez un site Web.
- Lisez la liste des méthodes employées pour nous inciter à fournir volontairement des renseignements personnels en ligne. Par combien d'entre elles vous sentez-vous concerné ?
- Nommez deux aspects du courrier électronique qui font en sorte qu'il protège moins la vie privée que le courrier postal.
- Quel est l'impact du pourriel sur la protection de votre vie privée ?

- Quelle est la différence entre un robot espion et un virus ?
- Lisez la liste intitulée « Que puis-je faire ? » dans la section **meschoix**. Sélectionnez les trois conseils qui semblent les plus utiles à vos yeux et expliquez brièvement les raisons de chacun de vos choix.
- À quel point la protection de la vie privée est-elle importante pour vous ? Si vous VOUS EN SOUCIEZ véritablement, quels aspects particuliers de la perte de protection de la vie privée vous préoccupent ? Si vous ne vous en souciez PAS, expliquez-en les raisons.

Quand les élèves auront rempli le questionnaire, discutez de leurs réponses en classe – en particulier les réponses à la dernière question. Les réponses ont-elles changé depuis la première discussion en classe ? Si oui, les élèves se préoccupent-ils davantage ou moins de la protection de la vie privée ? Pourquoi ?

Études de cas

Distribuez les trois *Études de cas* au hasard, de façon à ce que chaque élève n'en reçoive qu'une. Accordez aux élèves suffisamment de temps pour lire l'étude de cas et pour répondre aux questions. Ensuite, demandez aux élèves qui ont lu la même étude de cas de résumer les événements en question et les enjeux en matière de protection de la vie privée qui en émergent. Discutez des trois études de cas en classe. Se sentent-ils concernés par ces enjeux ? Les enjeux sont-ils susceptibles de changer dans l'avenir, alors que la société devient de plus en plus dépendante d'Internet ? Les citoyens et/ou le gouvernement devraient-ils faire quelque chose à ce sujet ? Si oui, quoi ?

À la lumière de ce qu'ils ont appris, demandez aux élèves de réfléchir aux enjeux en matière de protection de la vie privée qu'ils jugent les plus importants par rapport à leur propre vie et d'en discuter.

Essai vidéo

Séparez les élèves en groupes de deux ou trois. Chaque groupe effectuera une recherche et créera un essai vidéo sur l'enjeu relatif à la protection de la vie privée de son choix. L'essai vidéo devrait aborder les points essentiels relatifs à cet enjeu et adopter un point de vue à caractère persuasif. La vidéo devrait durer de une à deux minutes (60 à 120 secondes). S'il n'est pas possible de réaliser des vidéos en raison de contraintes techniques, les élèves devraient produire une saynète ou rédiger un court essai en respectant les mêmes exigences.

Pour aider les élèves à produire la vidéo, distribuez le document *Trousse à outils des élèves : la création d'un essai vidéo*. Consultez la section « Préproduction » et expliquez-leur que pour réussir une bonne vidéo, il faut tout planifier avec soin. Présentez-leur en détail la section intitulée « Commencez par un plan », puis passez à la section « Élaborez un scénario ». Amenez chaque groupe à écrire son scénario ; ensuite, faites-les jouer leur scénario pour qu'ils soient certains qu'il respecte la durée établie.

Étudiez en classe la section « Créez un scénarimage » ; chaque groupe devra produire un scénarimage (*storyboard*) et faire le découpage technique de la vidéo. Vérifiez le travail de chaque groupe avant de donner votre approbation. Ensuite, établissez un calendrier de répétition (avec et sans caméras). Dans certains cas, les répétitions détermineront les ajustements à apporter au scénarimage (*storyboard*) et au découpage technique.

(Pendant les répétitions, rappelez aux élèves qu'ils doivent garder en tête les consignes de la section « Respectez les spectateurs et les droits d'auteur », où on aborde la question des scènes comportant des conflits et des marques de commerce visibles.)

Quand les groupes auront terminé les répétitions, étudiez avec eux la section « Production » du document *La création d'un essai vidéo*. Chaque groupe devra ensuite filmer sa vidéo en respectant le scénarimage (*storyboard*) et le découpage technique.

Enfin, étudiez la section « Postproduction » ; demandez aux élèves d'effectuer le montage de chaque segment individuellement d'abord, puis de monter les segments en un tout.

Organisez avec la classe un festival vidéo « **mavie privée & moi** » où seront présentées les productions étudiantes. Les élèves pourront aussi inscrire leur essai vidéo au concours national de vidéo « Ma vie privée et moi » qu'organise le Commissariat à la production de la vie privée du Canada (CPVP). Pour de plus amples informations, visitez le site Web du CPVP au <http://www.viepriveedesjeunes.ca/fr/contest.html>.

Ressources additionnelles pour les enseignants et les élèves

En plus des informations et des ressources disponibles sur le site Web mavieprivée.meschoix.mavie, la *Banque d'activités pédagogiques* en ligne du Réseau Éducation-Médias est gratuite et contient plusieurs activités qui abordent la question de la gestion de la protection de la vie privée. Parmi celles-ci :

Protégez votre vie privée (6^e année à 3^e année du secondaire)

http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activites/secondaire_1-2/internet/protegez_vie_privée.cfm

What Students Need to Know about Freedom of Information and Protection of Privacy

(anglais seulement) (5^e année et 4^e année du secondaire)

http://www.media-awareness.ca/english/resources/educational/lessons/secondary/privacy/students_need_to_know.cfm

Qui sait vraiment ? Votre vie privée à l'ère de l'information (3^e à 5^e années du secondaire)

http://www.media-awareness.ca/francais/ressources/educatif/activites/secondaire_general/vie_privée/info.cfm

Privacy in the Information Age (anglais seulement) (pré-universitaire)

http://www.media-awareness.ca/english/resources/educational/lessons/secondary/privacy/privacy_in_the_info_age.cfm

Étude de cas # 1

Éric, un élève de 4^e secondaire, remarque une caméra de surveillance protégée par une bulle de plastique au-dessus de l'entrée principale de l'école. En se rendant à la cafétéria pour s'acheter une collation avant ses cours, il constate qu'on y a également installé des caméras : une au plafond et une autre juste au-dessus de la file d'attente pour la caisse enregistreuse.

Il décide de s'informer au sujet des caméras auprès de son enseignante, M^{me} Ellison. M^{me} Ellison soupire ; elle lui explique qu'on les a installées en raison du nombre croissant de graffiti et du vol à l'étalage à la cafétéria. Elle dit à Éric qu'elle a déjà enseigné dans des écoles où chaque couloir est sous vidéosurveillance. Elle a même entendu dire que dans certaines écoles, il y a des caméras dans chaque classe.

Bien qu'il n'arrive pas à expliquer pourquoi, Éric est perturbé à l'idée d'être filmé en tout temps. Maintenant qu'il est conscient des caméras à l'école, il commence à remarquer d'autres caméras dans les lieux publics. Presque tous les commerces qu'il fréquente ainsi que tous les couloirs du centre commercial sont munis de caméras de surveillance. Des caméras sont reliées au feu rouge des intersections achalandées ; dans les voitures de police, une caméra située sur le tableau de bord filme tout ce qui se passe devant le véhicule. Éric se met à réfléchir aux photos qu'il a affichées sur *Facebook* et à la caméra Web dans sa chambre. Est-il certain de savoir où aboutissent ses photos ?

Pour le cours de M^{me} Ellison, Éric doit réaliser un projet sur un enjeu d'actualité. Il choisit les caméras dans les lieux publics. Au cours de ses recherches, il découvre que plusieurs villes installent des caméras à l'usage de la police ; elles sont déjà très répandues au Royaume-Uni et certaines grandes villes comme New York et Chicago en installent dans les autobus, les stations de métro et les parcs. Des articles de journaux sur le sujet lui apprennent que si certaines personnes sont préoccupées à l'idée de perdre la protection de leur vie privée, plusieurs autres croient que les caméras sont souhaitables si elles préviennent les activités criminelles. Selon un article, des scientifiques travaillent à la conception d'un logiciel qui permettrait aux caméras de reconnaître des sons comme des coups de feu ou du verre qui se brise.

La semaine suivante, Éric présente son projet en classe. Sur une carte de son quartier, il a marqué l'emplacement de toutes les caméras qui s'y trouvent, peu importe leur usage. Il indique à la classe que la carte provient de *Google Maps*, qui fournit des photos-satellites si détaillées qu'on aperçoit des personnes (bien que leur visage soit brouillé). Il ajoute que le seul endroit où on puisse être certain de ne pas être filmé est à la maison ou dans la salle de classe (quoique si M^{me} Ellison dit vrai, les salles de classe pourraient bientôt être munies de caméras).

M^{me} Ellison demande à la classe s'il y a des questions, et plusieurs camarades d'Éric lèvent la main. Mais ils ne lui posent pas de questions – ils lui montrent qu'ils l'ont filmé avec leur téléphone cellulaire.

Questions

- Résumez brièvement les événements de cette étude de cas et identifiez les enjeux relatifs à la protection de la vie privée qui en émergent (vous devriez être en mesure d'identifier au moins trois enjeux).
- À quel point jugez-vous ces enjeux sérieux ? Pourquoi ? Lequel est le plus sérieux, d'après vous ?
- Croyez-vous que cette étude de cas vous concerne personnellement ? Pourquoi ?

Étude de cas # 2

Juliette est étudiante dans une institution pré-universitaire. Elle fait presque toutes ses courses en ligne. Les cours, les activités parascolaires et son emploi à temps partiel (qui lui permet d'économiser pour l'université) occupent presque tout son temps, alors elle peut rarement se rendre dans un centre commercial ou une boutique. Et le magasinage en ligne est si pratique! Elle commande des vêtements, des produits de beauté et surtout, des livres. D'ailleurs, chaque fois qu'elle visite *Congo.com*, on lui recommande des livres. Elle est surprise par la qualité des recommandations – il lui semble que plus elle achète, plus on lui recommande les livres qu'il lui faut.

Quand elle dispose d'un moment de détente, Juliette aime bien se prélasser et lire des magazines un peu ringards. Elle a réussi à s'abonner à ses magazines préférés pour une somme modique par l'entremise de *Congo.com*, et elle s'est inscrite à un service qui lui permet d'en lire d'autres en ligne gratuitement. Le seul problème, c'est que dernièrement, elle reçoit beaucoup de courrier-déchet, sous forme de pourriel et par la poste. Elle reçoit même des appels de télémarketing à la maison et du pourriel texte sur son téléphone cellulaire! Elle en a parlé à sa mère, qui lui a dit que l'éditeur de magazines a probablement vendu son nom à d'autres compagnies.

Juliette se met à réfléchir à toutes les publicités qu'elle voit en ligne. Elle n'avait jamais remarqué auparavant que les publicitaires semblent en savoir beaucoup à son sujet – elle voit souvent des publicités d'agences de rencontre qui promettent de lui présenter des garçons de la même ville qu'elle, par exemple. Même quand elle visite des sites Web qui n'ont rien à voir avec le magasinage, ils contiennent plein de bannières publicitaires et de fenêtres flash qui correspondent à ses préférences d'achats en ligne. Elle décide de faire une petite expérience et d'ajouter « planche à roulettes » à la liste de passe-temps sur son profil de réseautage social. Immanquablement, quelques heures plus tard, elle voit apparaître des publicités de magazines de planches à roulettes sur les sites Web qu'elle visite.

Elle se rend donc à *Congo.com* pour lire leur politique de confidentialité. Il y est indiqué qu'ils ne communiqueront pas ses renseignements personnels si elle ne veut pas qu'ils le fassent, mais c'est à elle de leur dire qu'elle refuse et ils ne le lui ont pas demandé lorsqu'elle a ouvert son compte. Ils ajoutent qu'ils n'ont aucun contrôle sur la façon dont les entreprises qui impriment les livres et les magazines utiliseront ses renseignements. Il est également mentionné qu'ils pourraient recueillir des renseignements à son sujet auprès d'autres sites pour bonifier les recommandations qu'ils lui font.

Juliette est hésitante. Elle ne veut pas cesser d'utiliser *Congo.com*, ni fermer son profil de réseautage social, mais elle n'est pas à l'aise à l'idée de donner d'autres renseignements personnels. Et elle se fait également du souci pour sa sœur cadette qui s'inscrit aux sites Web qu'elle visite. Plusieurs de ces sites contiennent des sondages qui demandent d'autres renseignements personnels sur les utilisateurs et leur famille. Quand la sœur de Juliette aura le même âge qu'elle, quelle quantité de renseignements les publicitaires connaîtront-ils à son sujet?

Questions

- Résumez brièvement les événements de cette étude de cas et identifiez les enjeux relatifs à la protection de la vie privée qui en émergent (vous devriez être en mesure d'identifier au moins trois enjeux).
- À quel point jugez-vous ces enjeux sérieux ? Pourquoi ? Lequel est le plus sérieux, d'après vous ?
- Croyez-vous que cette étude de cas vous concerne personnellement ? Pourquoi ?

Étude de cas # 3

Ce lundi matin, Jared, un élève de 3^e secondaire, est surpris quand on l'appelle au bureau de la direction. Il est encore plus surpris lorsque le directeur lui dit qu'il est renvoyé temporairement à cause de photos qui ont été affichées en ligne.

Tout a commencé lors d'une fête qui a eu lieu pendant la fin de semaine. Avec la caméra d'un téléphone cellulaire, quelqu'un a photographié Jared buvant une boisson en cannette – on ne voit pas l'étiquette – et a affiché la photo sur un site d'échange de photos ; la légende indique : « Jared se la *soûle* douce... » Sur les photos de la fête, on voit clairement que les autres personnes boivent de la bière ; aussi, en voyant les photos, le directeur a décidé de renvoyer temporairement tous ceux qu'il reconnaissait. Il a aussi décidé de retirer Jared du Conseil étudiant sous prétexte qu'il donnait le mauvais exemple.

Jared s'oppose à cette décision : le directeur n'a aucune preuve qu'il était en train de boire de l'alcool sur la photo et Jared n'est pas l'auteur de la légende. En outre, ce qu'il fait en dehors des heures de classe ne devrait pas influencer sur sa vie à l'école. Le directeur fait valoir que les enseignants sont tenus de se comporter correctement en dehors de l'école – d'ailleurs, le conseil scolaire recommande que les enseignants n'aient pas de profil *Facebook* et, dans d'autres villes, des enseignants ont perdu leur emploi à cause de ce qu'ils avaient affiché – il est donc juste d'imposer les mêmes normes aux élèves.

En rentrant à la maison, Jared cherche la photo sur Internet. Il la trouve, mais ne peut pas la supprimer. Comme elle a été affichée anonymement, il ne peut même pas demander à la personne qui l'a affichée de la supprimer. Il découvre aussi que l'étiquette de la photo contient son nom complet – la photo apparaît en tête de liste lorsqu'il fait une recherche de son nom sur *Google*. Il se demande si la photo sera toujours en ligne quand il fera des demandes d'admission pour l'université ou postulera pour un emploi.

La mère de Jared est furieuse quand elle apprend qu'il a été renvoyé temporairement. Elle est en colère contre Jared parce qu'il est allé à la fête, mais aussi contre l'école et contre la personne qui a affiché la photo. La mère de Jared communique avec la compagnie qui gère le site d'échange de photos et leur demande de supprimer la photo, mais ils lui répondent qu'ils n'ont aucune raison légale de s'ingérer dans le compte d'un de leurs utilisateurs. Elle oblige alors Jared à appeler tous ceux qui étaient à la fête pour leur demander s'ils ont affiché la photo. Finalement, son ami Mark – qui n'a pas été renvoyé temporairement parce qu'il n'était sur aucune photo – avoue que c'était lui et accepte de supprimer toutes les photos. La mère de Jared effectue une nouvelle recherche du nom de Jared sur *Google*, mais la photo n'est plus là. Par contre, lorsqu'elle effectue une recherche d'images, la photo et la légende apparaissent toujours dans les résultats de recherche.

Questions

- Résumez brièvement les événements de cette étude de cas et identifiez les enjeux relatifs à la protection de la vie privée qui en émergent (vous devriez être en mesure d'identifier au moins trois enjeux).
- À quel point jugez-vous ces enjeux sérieux ? Pourquoi ? Lequel est le plus sérieux, d'après vous ?
- Croyez-vous que cette étude de cas vous concerne personnellement ? Pourquoi ?

La protection de la vie privée en tête

Pendant que vous lisez les sections **meschoix** et **mavie privée au quotidien** du site Web mavieprivée.meschoix.mavie, répondez aux questions suivantes :

Parmi les événements listés dans **mavie privée au quotidien**, combien pourraient s'appliquer à vous ?

Parmi ces mêmes événements, lesquels semblent être une diminution justifiée de la protection de la vie privée et lesquels ne semblent pas justifiés ? Par exemple, les avantages des caméras-radars (10 h 30) l'emportent-ils sur la perte de protection de la vie privée qui en découle ?

Donnez deux exemples de renseignements à votre sujet qui sont susceptibles d'être recueillis automatiquement lorsque vous visitez un site Web.

1)

2)

Lisez la liste des méthodes employées pour nous inciter à fournir volontairement des renseignements personnels en ligne. Par combien d'entre elles vous sentez-vous concerné ?

Nommez deux aspects du courrier électronique qui font en sorte qu'il protège moins la vie privée que le courrier postal.

1)

2)

Quelle est la relation entre le pourriel et la protection de la vie privée ?

Quelle est la différence entre un robot espion et un virus ?

Lisez la liste intitulée « Que puis-je faire ? » dans la section **meschoix**. Sélectionnez les trois conseils qui semblent les plus utiles à vos yeux et expliquez brièvement les raisons de chacun de vos choix.

1)

2)

3)

À quel point la protection de la vie privée est-elle importante pour vous ? Si vous VOUS EN SOUCIEZ véritablement, quels aspects particuliers de la perte de protection de la vie privée vous préoccupent ?

Trousse à outils des élèves : la création d'un essai vidéo

Dans un essai vidéo, tout comme dans un essai écrit, on explore un sujet en adoptant un point de vue à caractère persuasif. Vous pouvez choisir le style qui vous plaît, qu'il soit simple ou complexe : avec ou sans montage, avec musique ou voix hors champ ou encore, aucune des deux. Vous pouvez filmer avec un téléphone cellulaire, une caméra vidéo, une caméra Web ou tout autre dispositif d'enregistrement vidéo.

La préproduction

Commencez par un plan

D'abord, posez-vous quelques questions fondamentales au sujet de votre projet :

- Quel message cherchez-vous à véhiculer ?
- Quels éléments visuels ou techniques – comme le son ou les angles de prise de vue – contribueront à transmettre votre message ?
- Quels autres éléments pourraient avoir un impact sur votre message ? Il y a plusieurs choses à prendre en considération, comme le lieu de tournage, les gens et les accessoires. S'ils occupent une place importante dans votre concept, il serait préférable que vos idées soient planifiées en fonction d'eux.

Élaborez un scénario

Quand vous aurez élaboré votre message en détail et trouvé la façon de le transmettre à l'auditoire, il sera temps de coucher vos idées sur papier. Votre scénario devrait donner des précisions quant à l'assemblage de l'image et de la bande sonore (dialogue, son, musique).

Créez un scénarimage (scénario dessiné)

L'étape suivant l'élaboration du scénario est le scénarimage (*storyboard*). (Ne vous préoccupez pas de l'esthétique de vos dessins! Plusieurs cinéastes de talent créent des dessins très simples.) Le scénarimage est important à plusieurs égards :

- Il permet de cristalliser les images mentales que vous souhaitez reproduire sur pellicule. Le processus de création d'un scénarimage vous oblige à réfléchir à chaque séquence, plan, angle de prise de vue et mouvement de caméra. (Pour plus de détails, consultez la rubrique « Plans de caméra » de la section *Production* du présent document.)
- C'est un excellent outil de communication ; il vous permet de montrer à d'autres (comme vos collaborateurs) la façon dont vous souhaitez que l'histoire se déroule. Les mots portent parfois à confusion et vos auditeurs risquent de ne pas comprendre clairement vos intentions ; les dessins sont beaucoup plus éloquents.
- Il simplifie l'ordre de tournage du projet en vous permettant de noter les plans suffisamment similaires pour être filmés selon la même position de la caméra.

Faites votre découpage technique

Le découpage technique est l'ordre dans lequel vous prévoyez filmer votre essai. Faites le découpage de vos plans non pas dans l'ordre chronologique, mais selon le lieu de tournage, et rassemblez ceux qui ont un décor semblable. Par exemple, si, d'après votre scénarimage

(*storyboard*), les plans 4, 9 et 15 sont tous des gros plans de personnes assises au même endroit, il serait avantageux de les filmer l'un après l'autre.

Prévoyez vos besoins techniques

Faites la liste de ce qu'il vous faudra pour les effets sonores, les accessoires, les costumes et l'équipement. Assurez-vous que toutes vos piles sont complètement chargées. Gardez à portée de main de l'équipement supplémentaire : piles, rallonges électriques, blocs multiprise, ruban isolant et ruban-cache ainsi que des cassettes vidéo, si c'est le support que vous utilisez.

Réviser le guide d'utilisation de votre caméra. Avant le premier jour de tournage, assurez-vous de bien connaître les fonctions dont vous aurez besoin et pratiquez-vous à utiliser la caméra. Conservez le guide d'utilisation avec vous en cas de besoin. Habituez-vous aussi à toute particularité mécanique de la caméra. À titre d'exemple, certaines caméras rembobinent légèrement dès que vous arrêtez d'enregistrer – vous perdez ainsi quelques images.

Choisissez le(s) lieu(x) de tournage

Que vous décidiez de filmer dans un espace public ou privé, il vous faudra prendre en considération les enjeux techniques et/ou les autorisations.

- Assurez-vous d'obtenir l'autorisation de filmer dans les lieux choisis. Si c'est à votre école, par exemple, vous devrez obtenir l'autorisation d'un(e) enseignant(e) ou de la direction de l'école. S'il s'agit d'une entreprise ou d'une résidence privée, il vous faudra la permission du propriétaire. S'il s'agit d'un parc ou d'un espace public, vous pourriez avoir besoin d'un permis de la ville. Si tel est le cas, votre enseignant(e) pourra vous aider.
- Si vous filmez à l'intérieur, vérifiez à l'avance la quantité, l'emplacement et l'accessibilité des prises de courant. Assurez-vous d'avoir suffisamment de courant pour tout votre équipement.
- Évaluez l'éclairage et les sons ambiants du lieu. Y a-t-il des éléments qui risquent d'altérer le son – comme une fontaine, la circulation automobile, le bourdonnement d'un ventilateur de plafond ou un chantier de construction ? Devrez-vous installer des lampes supplémentaires pour bien éclairer la(les) scène(s) ?
- Si vous prévoyez filmer à l'extérieur, portez une attention particulière aux prévisions météorologiques. Le temps vous obligera peut-être à modifier votre calendrier de tournage.
- Si vous travaillez avec une équipe de tournage, avisez-la à l'avance du moment et du lieu où vous filmerez. Assurez-vous que chaque membre de l'équipe connaît bien ses fonctions.
- Ayez avec vous en tout temps vos notes de production. Elles vous éviteront de faire fausse route.

Respectez les spectateurs et les droits d'auteur

La ou les scène(s) que vous filmez ne devraient comprendre aucun conflit physique, violence ou armes. Si vous prévoyez filmer une scène plus intense comprenant disputes, détresse émotionnelle ou blessures et ce, dans un espace public, prenez des précautions additionnelles. Il vous faudra possiblement afficher un avis public, aviser les autorités municipales, obtenir un permis particulier ou même être accompagné de professionnels. Si vous prévoyez un tel scénario, demandez l'aide de votre enseignant(e).

Les personnes que vous filmez devraient porter des vêtements sans logo ni marque de commerce, puisque ceux-ci sont protégés par le droit d'auteur.

La production

Plans de caméra

Tous les films, peu importe leur durée, sont composés de milliers de plans que le réalisateur doit planifier soigneusement. Voici une introduction sommaire des types de plans en relation à divers aspects de la caméra.

Distance de la caméra. Selon la distance entre la caméra et le sujet filmé, les trois types de plans principaux sont le gros plan, le plan moyen et le plan général.

- Le **gros plan** montre une seule partie du sujet, généralement de façon détaillée : le visage d'une personne, une plaque d'immatriculation, un doigt sur une sonnette de porte.
- Le **plan moyen** montre grosso modo la moitié du sujet : un personnage coupé à la ceinture ou la partie arrière d'une voiture.
- Le **plan général** montre le sujet entier : une personne des pieds à la tête ou une voiture entière.

Parmi les autres types de plans, notons le « plan d'ambiance », utilisé au début d'une scène pour donner aux spectateurs une idée du contexte. Par exemple, un plan général de la façade d'une école ou d'un hôtel de ville situe l'action de l'histoire en ces lieux.

Pendant une conversation ou une scène où plus d'une personne est présente, on recourt au « plan de coupe » pour montrer les effets des gestes d'une personne sur un autre ou d'autres personnages.

Angle de prise de vue. L'angle de tournage que le réalisateur a choisi donne à l'auditoire des indices subtils sur la scène.

- Pour le plan « en plongée », la caméra est placée plus haut que le niveau des yeux et filme le sujet d'en haut. Selon le degré de l'angle, la plongée fait paraître le sujet petit, insignifiant, faible ou démuni.
- Le plan « à angle normal » donne un contexte neutre, factuel.
- Pour le plan « en contre-plongée », la caméra est placée plus bas que le sujet à filmer. Cet angle confère au sujet une impression d'importance, de puissance ou de domination.
- Pour le plan « en contre-champ », la caméra est placée de manière à ce qu'on ait l'impression qu'il s'agit de l'œil du sujet. Plutôt que de montrer le sujet, la caméra montre ce que voit le sujet.

Mouvements de caméra. Une caméra n'agit pas en observateur fixe. Elle peut se déplacer vers l'action ou s'en éloigner. Le mouvement de gauche à droite d'une caméra s'appelle un « travelling latéral ». Les mouvements de la caméra vers l'avant ou l'arrière s'appellent « travelling avant » et « travelling arrière ».

On appelle « panoramique horizontal » le mouvement d'une caméra qui reste en place, mais pivote vers la gauche ou la droite, et « panoramique vertical » lorsqu'elle pivote vers le haut ou le bas. En changeant la focale du zoom, on obtient un effet de rapprochement ou d'éloignement du sujet filmé.

Tous les mouvements de caméra sont utiles, mais il faut éviter d'en abuser – ce qui détournerait l'attention de l'auditoire et réduirait l'effet voulu. Il faut toujours prévoir et pratiquer les mouvements de caméra à l'avance pour qu'ils se fassent en douceur et en harmonie avec l'action.

Lorsque vous utilisez votre caméra

Si vous n'avez pas l'habitude d'utiliser une caméra vidéo, il vaut la peine de garder en tête les indications suivantes :

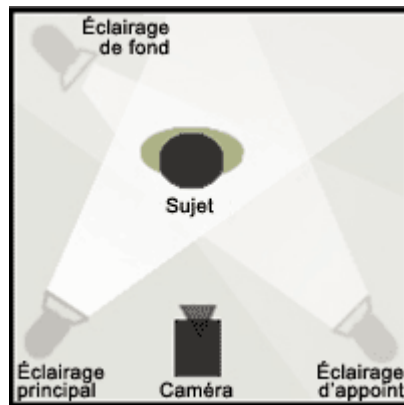
- Quand vous vous préparez à filmer, il vaut mieux fixer les rallonges et les câbles électriques avec du ruban adhésif. On évite ainsi que les gens trébuchent et se blessent ou qu'ils débranchent et endommagent l'équipement.
- Vérifiez régulièrement qu'il n'y a pas de poussière ou de cheveux sur l'objectif. Lorsque vous arrêtez d'enregistrer, même un court moment, mettez le protège-objectif en place.
- Chaque fois que vous changez de lieu de tournage, effectuez un « équilibrage de blancs » : faites un zoom sur une feuille de papier blanc et utilisez le dispositif d'équilibrage automatique de blancs de la caméra. Vous vous assurez ainsi que la caméra reproduira les couleurs correctement. Chaque lieu possède une lumière et des teintes particulières et l'équilibrage vous permettra de compenser.
- Utilisez un trépied pour obtenir des plans stables et d'aspect professionnel ; ainsi, il sera plus facile de raccorder les images au montage. (Toutefois, si votre histoire fait appel à un style réaliste, à l'instar d'une vidéo maison, d'un documentaire ou d'un drame policier, vous pourriez opter pour la caméra à l'épaule qui donne une image légèrement tremblante.) Pratiquez tous les mouvements de caméra avant de filmer. Pendant l'enregistrement, ne vous arrêtez pas avant d'avoir terminé tous les mouvements.
- Réglez la mise au point manuellement. Si les systèmes de mise au point automatique assurent une image claire, du mouvement près de l'objectif ou un changement d'éclairage risquent de nuire à la mise au point. Pour éviter ce type de problème, utilisez la mise au point automatique pour faire un zoom sur le sujet ; puis, quand votre mise au point sera adéquate, passez à la mise au point manuelle et faites un zoom arrière pour retrouver le cadrage original.
- Si votre sujet marche d'un côté à l'autre du cadre de l'image ou s'il sort du cadre, attendez qu'il soit sorti complètement du cadre avant d'arrêter l'enregistrement.
- Consignez chaque plan filmé, y compris des renseignements comme le numéro et la durée du plan, ainsi que vos impressions sur la qualité de la prise. Ainsi, vous gagnerez du temps au montage.
- Pour chaque plan, filmez une version plus longue que ce que vous jugez nécessaire. Vous pourrez réduire la durée d'un plan en postproduction, mais non l'allonger.

- Filmez des plans additionnels à titre de « parenthèses ». Ils sont utiles au montage lorsqu'il faut insérer des images entre deux séquences qui ne se raccordent pas aisément. Il peut s'agir d'un gros plan d'une personne, d'un accessoire ou même d'un mouvement de main. Enregistrez aussi des « plans d'ambiance » – l'extérieur d'un édifice, par exemple – pour que l'auditoire puisse identifier facilement le contexte.

L'éclairage

Votre projet aura un aspect professionnel si vous apprenez à utiliser correctement l'éclairage. Voici quelques conseils pour créer un bon éclairage :

- En ce qui a trait à la lumière naturelle, fiez-vous à l'écran vidéo de votre caméra plutôt qu'à vos yeux. Contrairement à l'objectif d'une caméra, l'œil humain s'ajuste automatiquement à l'intensité lumineuse. C'est pourquoi une journée ensoleillée paraît claire et vive à vos yeux, mais surexposée et délavée sur pellicule. Si vous filmez à l'extérieur au soleil, il est préférable de le faire lorsque le soleil n'est pas directement au-dessus de vous.
- À l'intérieur, évitez de filmer les fenêtres ; la lumière vive de l'extérieur viendra cacher votre sujet. Ne placez jamais le sujet entre une fenêtre et la caméra. Si vous filmez le jour, vous devrez peut-être couvrir les fenêtres et allumer des lampes.
- La lumière dominante employée pour éclairer le sujet s'appelle « éclairage principal ». C'est généralement l'éclairage le plus intense sur le plateau et il doit faire un angle de 45 degrés avec le sujet ainsi qu'avec la caméra.
- L'« éclairage d'appoint » est un éclairage secondaire employé pour éliminer les ombres que produit la lumière principale. C'est pourquoi il devrait se situer du côté de la caméra opposé à la lumière principale.
- L'« éclairage de fond » est une lumière dirigée vers l'arrière du sujet pour que ce dernier se détache du fond.



Le son

Le son est extrêmement important, puisque l'auditoire se montre souvent plus indulgent envers une image de mauvaise qualité qu'un son de mauvaise qualité. Pour obtenir le meilleur son possible, suivez les conseils suivants :

- Si le sujet se trouve trop près du micro, le son sera trop fort ou semblera déformé ou cassé. Si vous utilisez une enregistreuse indépendante et que ces problèmes surviennent, alors le son est trop fort.
- Si le sujet se trouve trop loin du micro, la bande audio sera trop faible et se perdra dans les bruits de fond. Le son sera inutilisable au montage.
- Enregistrez des bruits de fond sur les lieux de tournage ; ils pourraient s'avérer utiles pour combler des vides sonores à l'étape du montage.

La postproduction

Le montage

Le montage est un processus complexe qui consiste à transformer le matériel brut en un produit travaillé et fini. Par chance, les nouvelles technologies, comme les logiciels spécialisés de montage, font en sorte que le processus est relativement simple. Les outils informatiques que vous utilisez déterminent certains de vos choix, mais voici quelques conseils généraux sur le montage :

- Accordez-vous beaucoup de temps. Vous avez travaillé fort pour mener à bien votre projet jusqu'ici et vous ne souhaitez pas précipiter la dernière étape.
- Assurez-vous de disposer de suffisamment d'espace disque pour tous les fichiers de votre projet : les images initiales, les fichiers additionnels comme le son ou la musique, et votre version finale. La production vidéo consomme beaucoup d'espace et peut facilement surcharger le système. Si vous disposez d'espace disque limité, montez le projet une section après l'autre, en utilisant uniquement les images nécessaires pour la section.
- Ne compliquez pas outre mesure l'histoire et résistez à la tentation d'inclure un plan uniquement parce que vous le trouvez intéressant ou parce qu'il a été difficile à tourner. Dirigez votre attention sur l'histoire. Rappelez-vous que le produit final ne doit durer que de 60 à 120 secondes, alors ne consacrez pas trop de temps à des transitions tape-à-l'œil ou à des effets spéciaux.
- Si le montage s'avère ardu, expérimentez un peu. Parfois, il suffit de changer l'ordre des séquences pour améliorer ou clarifier l'histoire.
- Quand vient le temps d'ajouter les bruits de fond, n'en faites pas trop. Les effets sonores doivent rehausser la scène sans détourner l'attention de l'auditoire. (Assurez-vous que le volume ne soit pas trop haut, par exemple.) Si vous souhaitez ajouter de la musique de fond, il vous faudra peut-être la composer vous-même ou avec des amis pour éviter de payer des droits d'auteur. À défaut d'être compositeur, utilisez des pièces sans droits d'auteur.

Storyboards pour la production : _____

Page _____



Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :



Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :

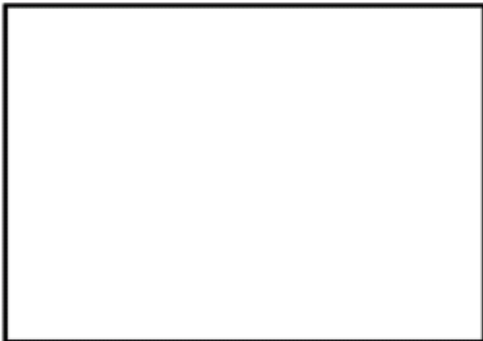


Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :



Prise de vue : _____

Description :

Son :

Notes :